

Honoraires Transaction

Locaux à usage d'Habitation, Terrains

MANDAT DE VENTE HONORAIRES CHARGES VENDEURS	
PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC (1)
Inférieur à 24 999 €	Forfait à 5 000 €(1)
De 25 000 à 74 999 €	Forfait à 6 000 €(1)
De 75 000 à 99 999 €	8 %(1)
De 100 000 à 129 999 €	7 %(1)
De 130 000 à 174 999 €	6,5 %(1)
De 175 000 à 199 999 €	6 %(1)
De 200 000 à 249 999 €	5,5 %(1)
De 250 000 à 349 999 €	5 %(1)
De 350 000 à 399 999 €	4,5%(1)
A partir de 400 000 €	4 %(1)
(1): TVA au taux en vigueur de 20% incluses (1) : Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente	

MANDAT DE RECHERCHE HONORAIRES CHARGES ACHETEURS	
PRIX HORS HONORAIRES	HONORAIRES TTC (2)
Inférieur à 19 999 €	Forfait à 5 000 €(2)
De 20 000 à 74 999 €	Forfait à 6 000 €(2)
De 75 000 à 99 999 €	8,7 %(2)
De 100 000 à 129 999 €	7,53 %(2)
De 130 000 à 174 999 €	6,95 %(2)
De 175 000 à 199 999 €	6,38 %(2)
De 200 000 à 249 999 €	5,82 %(2)
De 250 000 à 349 999 €	5,26 %(2)
De 350 000 à 399 999 €	4,71 %(2)
A partir de 400 000 €	4,17 %(2)
(2): TVA au taux en vigueur de 20% incluses (2) : Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix hors honoraires	

Honoraires Location

CHARGES LOCATAIRES	
Honoraire de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (pour les locations de locaux régis par la loi du 06 juillet 1989) honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	1 Mois de loyer hors charges dans la limite de 15 € TTC/m ² pour les zones très tendues, 13 € TTC/m ² pour les zones tendues, 11 € TTC/m ² pour le reste du territoire (*dont 3 € TTC/m ² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée)

CHARGES PROPRIETAIRES	
Honoraire de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (pour les locations de locaux régis par la loi du 06 juillet 1989) honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	1 Mois de loyer hors charges dans la limite de 15 € TTC/m ² pour les zones très tendues, 13 € TTC/m ² pour les zones tendues, 11 € TTC/m ² pour le reste du territoire (*dont 3 € TTC/m ² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée)
	Honoraire d'entremise, de négociation et de publicité 100 € TTC

HONORAIRE GESTION	
CHARGES PROPRIETAIRES	
5% HT soit 6% TTC des sommes encaissées (loyer+ charges) hors dépôt de garantie locataire	
Option : GLI (Garantie de loyer impayé) 2.5 % TTC des sommes encaissées.	

*Conditions à voir directement au sein de l'agence Stéphane Plaza Immobilier Montceau les mines
9 rue de la république 71300 Montceau. Tarif à compter du 1^{er} juin 2022.

Taux actuel de la TVA à 20% étant précisé que ce taux est susceptible modification conformément à la réglementation fiscale.